

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

Décret n° 2012 - 973 du 17 septembre 2012  
portant nomination du président de la Cour constitutionnelle

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi organique n° 1-2003 du 17 janvier 2003 portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle ;

Vu le décret n° 2012-681 du 29 mai 2012 portant nomination des membres de la Cour constitutionnelle.

DECRETE :

**Article premier :** Monsieur **Auguste ILOKI** est nommé président de la Cour constitutionnelle.

**Article 2 :** Monsieur **Auguste ILOKI** percevra le traitement fonctionnel mensuel prévu par les textes en vigueur.

**Article 3 :** Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

2012 - 973

Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2012



Denis SASSOU-N'GUESSO